



Les échos de

Saint-Cast Le Guildo



tour de france
à la voile 2009

Saint-Cast Le Guildo
du 1^{er} au 3 juillet



www.saintcastleguildo.com

N°
13

juin 2009

**Mairie de
Saint-Cast le Guildo**

HÔTEL DE VILLE
2 bis, rue de la colonne
22380 ST-CAST-LE GUILDON
Tél. : 02 96 41 80 18
Fax : 02 96 41 98 08
mairie@saintcastleguildo.fr

SOMMAIRE

Le mot de M. HERVE	p 2
Informations municipales	p 3
Le dossier du Mois	p 4
État Civil	p 6
Permis de construire	p 7
Travaux du port	p 8
Le patrimoine de Saint-Cast Le Guildo	p 9
L'office de tourisme	p 10
Infos santé	p 12
Infos pratiques	p 13
Actualité des associations	p 15
jeux	p 16

**DIRECTEUR DE
LA PUBLICATION :**

Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :

M. Jean François GIRARD

M^{me} Catherine

FOUCAULT-COULIBALY,

M. Gérard VILT,

M^{lle} Lucie POAC

CONCEPTION GRAPHIQUE

ET MISE EN PAGE :

RAYURES ET POINTILLÉS

Le Kerpont

22130 SAINT-LORMEL

Tél. : 02 96 80 49 44

Fax : 02 96 80 49 45

E-Mail : liletooo@wanadoo.fr

IMPRESSION

ET FAÇONNAGE :

Imprimerie PEIGNE

22100 DINAN

Tél. : 02 96 39 22 17

Fax : 02 96 85 42 27

Photo de couverture :

Visuel fourni par
l'organisation du Tour
de France à la Voile

Dépôt légal imprimerie 2005



Le mot de M. HERVE

Saint-Cast Port d'Armor



Il aura fallu 24 mois de travaux de génie civil, 50 000 tonnes de matériaux extraits ou transportés depuis 7 carrières du département des Côtes d'Armor, pour faire du bassin à échouage de Saint-Cast un Port en eau profonde, unique de Saint-Quai-Portrieux à Cherbourg.

Pour de nombreux castins et guildocéens, le port des années 75 avait trouvé son rythme entre la pêche, la plaisance et le cabotage.

Il aura fallu la détermination de la population locale et de la municipalité précédente pour faire aboutir la liaison piétonne et ce nouveau port. Sachons leur en être reconnaissant. Alors ne cachons pas notre plaisir de voir s'achever ce nouvel outil de développement pour Saint-Cast le Guildo.

Après plusieurs décennies de gestion communale, une nouvelle convention a été signée entre le département des Côtes d'Armor et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), sous la forme d'une D-S-P (délégation de service public) pour 40 ans. Chargée de la gestion des installations portuaires, la mission de la CCI est aussi de transformer ce lieu en véritable quartier portuaire. Les prochains mois verront aussi se transformer ce vaste chantier en un lieu habité et dynamique en concertation avec le Conseil Général des Côtes d'Armor et la municipalité.

Certains ont subi plusieurs mois de poussière et de secousses sismiques comme les riverains et commerçants du port. Ce qui s'annonce dès l'été 2009, devrait leur faire bien vite oublier les longs mois d'hiver et d'horizons bouchés.

Après 2008 ; année de la liaison piétonne, 2009 sera l'année du port départemental de Saint-Cast, unique réalisation de cette ampleur pour toute la France.

Autour du Conseil Général des Côtes d'Armor et avec le concours du Tour de France à la voile qui y fera étape, les fêtes du 1^{er} au 3 juillet doivent être à la hauteur de la réalisation. C'est du moins l'objectif que la Municipalité s'est donné avec l'Office du Tourisme et le Comité des Fêtes.

Y. HERVE
Adjoint au Maire



Informations Municipales

PRINCIPALES INFORMATIONS MUNICIPALES

SUITE AUX DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2009

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie).

1 - Aménagement des terre-pleins du port de Saint-Cast

2 - Arrêt du Compte Administratif 2008 et approbation du Compte de Gestion du Receveur Municipal – Budget Commune et Budgets Annexes :

Après avoir fait le rapprochement avec les chiffres du Receveur Municipal de Matignon, et après s'être fait présenter les Budgets de l'Exercice 2008 et le détail des opérations exécutées au cours de cet exercice, ainsi que les pièces justificatives, le Conseil Municipal, en l'absence du Maire, arrête le Compte Administratif 2008 puis approuve le compte de gestion du Receveur Municipal.

3 - Remboursement des frais de Fonctionnement de la cantine à l'École Privée de St-Cast (mai 2008 à mai 2009) :

Avis favorable

4 - Tarifs 2009 - Cimetière de St-Cast : suppression du tarif columbarium (50 ans) à compter du 1^{er} mai 2009 :

Avis favorable

5 - Prolongation du contrat de travail d'un agent contractuel à compter du 01/07/09 jusqu'au 31/12/09 :

Avis favorable

6 - Octrois Indemnités au Personnel à l'occasion des Élections Européennes du 7 juin 2009 :

- a) Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires :
Avis favorable
- b) Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Élections :
Avis favorable

7 : Aire de carénage : dossier avant-projet et plan de financement

Avis favorable

8 - Échange de terrain entre la Commune et M. et M^{me} GARNIER – Bd Côte d'Emeraude – (Parcelles AE n° 252, 556, 558) :

Avis favorable

9 - Proposition de vente à M^{me} FONTAINE d'une partie du chemin communal situé Rue de la Cour :

Avis défavorable

10 - Contentieux Commune de Saint-Cast le Guildo/Association Saint-Cast Nature Environnement :

Appel du jugement rendu par le tribunal Administratif de Rennes :

Avis favorable

11 - Contentieux Commune/NOSLIER :

Autorisation d'ester en justice auprès du Tribunal Administratif de Rennes – Avis favorable

12 - Contentieux Commune/MESLET :

Autorisation d'ester en justice – Avis favorable

13 - Autorisation de la signature du sous-traité d'exploitation du port communal de la Garde concernant les mouillages :

Avis favorable

A - diverse : Composition de la Commission Environnement modificatif

Avis favorable

B - diverse : Annulation du transfert à la Commune de la Propriété cadastrée Section B n° 94 située 6, rue de la Touche

Avis favorable



Le dossier du mois : Saint Cast inaugure son port d'Armor et accueille le Tour de France à la Voile 2009

SAINT CAST – PORT D'ARMOR LÈVE LE VOILE



Du 1^{er} au 3 juillet 2009, Saint Cast-le-Guildo aura le privilège d'accueillir la 32^e édition du Tour de France à la Voile et profitera de cette manifestation pour inaugurer son nouveau port « Saint Cast Port d'Armor », événement unique en France en 2009.

Un événement très attendu de la communauté castine, costarmoricaine et d'ailleurs

Inaugurer le nouveau port est un événement très attendu par l'ensemble de la communauté castine, costarmoricaine et d'ailleurs.

Dans quelques jours, les défilés de camions laisseront place aux touristes, le soleil se lèvera sur un nouvel horizon : Saint Cast Port d'Armor.

Pour assurer et fêter le nouveau port comme il se doit, la ville et le Conseil Général des Côtes d'Armor ont choisi d'accueillir la 3^e

étape du Tour de France à la voile 2009. Entre Dieppe et Saint Quay-Portrieux, la flotte fera escale du 1^{er} au 3 juillet dans le port de Saint Cast. Cette étape sonne déjà comme le premier tournant de la course, 180 milles entre Dieppe et Saint-Cast - Côtes d'Armor. L'étape suivante permettra aux organismes de souf-



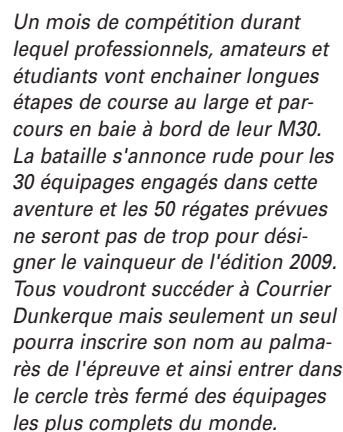
Les concurrents de ce 32^e Tour de France à la Voile s'attaqueront ensuite à leur Everest, une étape marathon de 240 milles autour de la pointe de Bretagne en direction de La Trinité-sur-Mer.

En dehors de cette compétition réunissant plusieurs milliers de spectateurs, de nombreuses animations sont programmées sur l'ensemble des 3 jours.

Le soir de l'arrivée des skippers, la tournée Rock "on the Beach du Tour de France" prendra place sur



***Régate à armes égales sur des monotypes M30, accessible à tous,
le long des côtes françaises : le concept du Tour de France à la Voile est simple.
Pourtant ce sont les risques, les douleurs et les nuits sans sommeil
qui ont construit sa réputation, celle d'une course vraiment unique au monde.***



Enfin, un esprit celtique
envahira Saint Cast-le-

Guido le 3 juillet pour assister au départ de la flotte, avec en clôture un traditionnel Fest-noz.

Le public venu profiter du nouveau port de plaisance assistera également au challenge maritime le plus important de la saison estivale. La saison sera alors lancée de la plus belle des manières.

Journal Municipal de Saint-Cast Le Guildo



ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariages et Décès

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT :

- le 12 février 2009: **Edgar FOUCAULT** - St Eniguet
- le 7 mars 2009: **Julia SORIN** - Rue Guy Homery
- le 7 mars 2009: **Zoé SORIN** - Rue Guy Homery
- le 11 avril 2009: **Jérémy HERVO** - Rue de la Halte

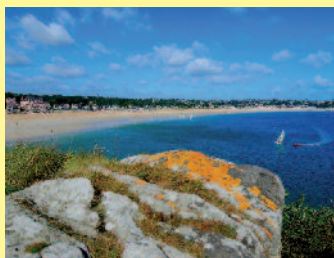
ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- le 17 février 2009: **Joséphine FROSTIN** veuve FRELAUX - allée du Banc de Terre Neuve - 97 ans
- le 18 mars 2009: **Simone HAMON** épouse SICOT - rue des 5 chemins - 85 ans
- le 11 avril 2009: **Jean-Marie COCHERI** - boulevard Duponchel - 23 ans
- le 12 avril 2009: **Gabrielle PEAN** épouse ROLLAND - rue St Gilles - 84 ans
- le 15 avril 2009: **Yvonne RENAULT** veuve HUGUET - 6, rue Pierre Loti - 94 ans
- le 16 avril 2009: **Gérard LEMETAYER** - 39, rue des Bignons - 78 ans

- le 27 avril 2009: **Simone HERVE** veuve CHERDO - Foyer Logement - 96 ans
- le 27 avril 2009: **Marcel LAMBALLAIS** - rue de La Cour - 83 ans
- le 30 avril 2009: **Mauricette BEDU** épouse BELLIER - 10, rue du Télégraphe - 79 ans
- le 30 avril 2009: **Pauline DAMIANO** épouse CAMART - rue Rioust des Villes Audrains - 69 ans
- le 30 avril 2009: **Auguste LAMBALLAIS** - rue de Lesrot - 88 ans
- le 3 mai 2009: **Claude LEDU** - 32, rue des Rochettes - 69 ans

POUR LE MEILLEUR :

- le 18 avril 2009: **Nicolas SEIGNEURET** et **Cécile CLOART** 2, rue des Fontenelles
- le 25 avril 2009: **SCHETTER Michel** et **ESCALIE Dominique** - Rue des 4 Vaux
- le 9 mai 2009: **Christian LACOSTE** et **Nathalie MERDRI-GNAC** - 1, allée Marcel Cordon
- le 9 mai 2009: **Mathieu CLEMENT** et **Julie ROUGY** - Domaine de la Rocheven



BIENVENUE À VOUS, NOUVEAUX ARRIVANTS À SAINT-CAST LE GUILD O !

Vous venez de vous installer à Saint-Cast le Guildo ? Ou bien vous y résidez depuis seulement quelques mois ? Que vous soyez retraité(e) ou jeune actif (ve), en couple ou célibataire, vous faites désormais partie de la population castine et guildocéenne. La Municipalité sera heureuse de vous accueillir lors d'un pot de bienvenue, moment privilégié avec vous pour faire connaissance, vous présenter tous les atouts de Saint-Cast le Guildo, pour recueillir vos attentes, vos

remarques et vos suggestions. Ce pot d'accueil sera proposé après l'été.

Si vous êtes concerné, merci de vous faire connaître à la mairie de Saint-Cast afin que nous puissions vous adresser, le moment venu, une invitation.

Armelle KERROMES - Adjointe au Maire



PERMIS de CONSTRUIRE



- P.C.08C0083 modificatif déposé par M^{me} MOISAN Colette, 29, rue de la Mardreux, pour diminution de la surface de la véranda
- P.C.08C0106 modificatif déposé par M. et M^{me} LEVEQUE André, boulevard de la Côte d'Emeraude, pour la diminution de la maison et du garage en longueur
- P.C.08C0114 modificatif déposé par M. TOULEMONDE Philippe, 24, rue des Fontenelles, pour la modification du plan des façades et augmentation de la surface
- P.C.09C0001 modificatif déposé par M. CATRY Benoît, rue du Moulin d'Anne, pour le changement d'une fenêtre façade Nord
- P.C.09C0021 déposé par M. THEBAULT Bernard, 9, rue de la Feuillade, pour l'extension d'une maison individuelle
- P.C.09C0025 déposé par M. MENARD Gilbert, Beaulieu, pour la construction d'une véranda
- P.C.09C0026 déposé par M. CALENTIER Michel, Sainte Brigitte, pour l'extension d'une maison individuelle
- P.C.09C0030 déposé par M. TESSIER Stéphane, rue Lepesant, pour la construction d'un garage
- P.C.09C0032 déposé par M. CHEVALIER Jean-Jacques, rue de Villeneuve, pour la création d'une véranda
- P.C.09C0033 déposé par M. et M^{me} MARCEAU Guy, rue de Caharet, pour la construction d'une maison individuelle
- P.C.09C0037 déposé par M. et M^{me} DUMONT Jean, Chemin du Port aux Oranges, pour l'extension d'une maison individuelle
- D.P.09C0034 déposée par M^{me} CAREMEL Renée, 44, boulevard de Penthievre, pour division de la parcelle en 4 terrains
- D.P.09C0037 déposée par M. LABAT Henry-Véronique, 8, rue du Chêne Vert, pour l'ouverture d'une baie
- D.P.09C0038 déposée par M. FOUCAULT Alain, 53, rue de la Ville Orien, pour une clôture
- D.P.09C0040 déposée par M. LESSARD Roger, 11, boulevard de l'Arguenon, pour la division d'une parcelle en 2 lots
- D.P.09C0041 déposée par M. POULAIN José, 14, rue des Vallets, pour un abri de jardin
- P.C.09C0043 déposé par M. et M^{me} KREMBSER Patrice, les Jardins de l'Arguenon (lot 5), pour la construction d'une maison individuelle
- P.C.09C0046 déposé par M. NIEMIERZ Tadeusz, rue de la Ville Auvay, pour la construction d'une véranda et d'un abri à bois
- D.P.09C0049 déposée par M. JUSTEAU Jean-Jacques, 1, boulevard de la Mer, pour un velux
- D.P.09C0050 déposée par M. et M^{me} PRODHOMME Johan, 2, rue du Courtil, pour la pose de 2 lucarnes et agrandissement d'un châssis de toit
- D.P.09C0052 déposée par M. TOLLEMER Georges, 10, rue de Lesrot, pour une véranda
- D.P.09C0053 déposée par M. BONNET Fabrice, 30, rue de la Croix Chauvel, pour l'aménagement de combles
- D.P.09C0059 déposé par M. BONNEFONT Yves, 16, rue des Bois, pour le remplacement d'un portail et barrière par portail bois et haie vive



Le Port : les derniers terrassements

Le chantier d'extension du port de Saint Cast nous a habitué à voir la mise en œuvre de moyens importants, souvent spectaculaires, mais toujours avec une efficacité calculée... et s'agissant de la phase de dragage, de déroctage et de terrassement du fond de bassin par moyens maritimes, nous ne devrions pas être déçus !

Des travaux répartis en ateliers

Les travaux de dragage, déroctage, terrassements du fond de bassin et des têtes rocheuses dans le chenal se font actuellement à partir de moyens de matériels déjà en place sur le bassin et de moyens à venir :

- atelier de minage: ponton automoteur, mât de forage sur pelle hydraulique équipée GPS, bateau pousseur ;
- atelier de dragage déroctage: ponton, pelle hydraulique, 3 barges de transport 20 m³, et moyens à terre: pelle, dumpers ;
- atelier de dragage déroctage transport: ponton, pelle hydraulique, bateau de transport équipé de bennes de dumper et semi-remorques bennes en reprise de charge en moyens à terre.

C'est ce dernier atelier qui va démarrer avant la fin du mois de mai à partir d'un bateau barge, dans la

mesure où les moyens terrestres de la zone portuaire ne permettent plus l'évacuation des matériaux de fond de bassin. Celui-ci va les transporter et les décharger jusque sur la grande plage ; la reprise de charge sera assurée par une chargeuse et les matériaux transportés sur le chantier portuaire par camions bennes.

La zone de clapage des matériaux retenu sur la

grande plage se situe au droit de la digue du parking d'Ar Vro, dans la mesure où la sortie de plage située au niveau de l'entrée de la liaison piétonne vient de faire l'objet de la réalisation de l'émissaire d'évacuation des eaux pluviales, et ne peut plus accepter de surcharge, sous peine de rupture.

Une phase qui doit être maîtrisée dans les temps

Nous espérons tous que cette dernière phase de terrassements se déroule avec maîtrise des contraintes espace-temps, car la saison estivale se rapproche, et il serait difficile de faire cohabiter longtemps les dériveurs, quillards et barge, ou les règles de priorité seront à revoir dans les instructions nautiques de la baie...

Gérard VILT
Adjoint au Maire



Les travaux de dragage, déroctage, terrassements du fond de bassin et des têtes rocheuses dans le chenal.



Le patrimoine de Saint-Cast Le Guildo

Association "Les Amis du Passé en Pays de Matignon"

L'association s'est fixée pour buts de dégager et de restaurer de petits éléments du patrimoine local, de les signaler et d'organiser des animations afin d'inciter les habitants et les touristes à venir les découvrir ou redécouvrir et ainsi de les faire revivre.

Dégagements et restaurations

Depuis sa création, en mai 2007, elle a mené des actions de dégagement de la végétation sur plusieurs sites dont deux puits situés au lieu-dit l'Hôpital, le lavoir et la fontaine de Saint-Germain-de-la-Mer, le lavoir de Canette à Matignon et celui de Mervin à Saint - Cast, ainsi que le dégagement de la fontaine et du lavoir du Besnault, avec la participation des Castins.

Plusieurs croix qui avaient disparu ont été réimplantées, celles, en bois, du Pré Chauvin et de l'Hôpital et celle, en granit, située à l'extérieur de la chapelle de Saint-Germain-de-la-Mer. La chapelle de Saint-Germain-de-la-Mer a fait l'objet de très nombreuses heures de travail. Son toit avait été détruit lors de la tempête de 1987 puis réparé par la commune mais la pluie et les oiseaux avaient endommagé la voûte, l'intérieur et le mobilier. Après la restauration de la voûte et des embrasures des vitraux en plâtre l'association a mené des travaux de nettoyage et



La chapelle de Saint-Germain-de-la-Mer a fait l'objet de très nombreuses heures de travail.

de restauration du mobilier et des portes, de peinture des murs et des entourages des vitraux. La cloche a été restaurée et remise en place dans le campanile. Des travaux d'étanchéité du mur nord sont en cours ainsi que la restauration de la rosace en vitrail. Une brochure sur l'histoire de la chapelle et de ses environs a été éditée par les soins de l'association, mise en vente à l'Office de tourisme de Matignon.

Manifestations

Pour animer les lieux restaurés, l'association a orga-

nisé des manifestations telles que concerts, fête de Saint Germain à la chapelle avec messe, apéritif champêtre et concert, visites guidées lors des journées du patrimoine, crèches de Noël illuminées, contes de Noël; exposition sur la gare de Matignon; projection du film " la grande époque du Petit Train des Cotes d'Armor "

En 2009, la date retenue pour la fête de Saint Ger-

main est celle du 2 août. Il est également prévu :

- une conférence à propos des " Guerches " le 28 mai,
- un apéro-gallo le 12 juin,
- un concert lyrique à la chapelle le 20 juillet,
- une exposition portant sur les commerces d'autrefois à Matignon, du 11 au 19 août. à la Maison des Associations à Matignon

L'association a préparé deux livres portant sur le Pays de Matignon qui sortiront pour la saison estivale, l'un intitulé: Les seigneurs, sires et comtes de Matignon qui retrace l'histoire du Pays de Matignon, fief de l'illustre famille Matignon et l'autre, Regards d'auteurs du Pays de Matignon qui est un recueil de textes et de poèmes d'auteurs disparus, originaires de ce pays.

Bernadette CADOR
Conseillère Municipale

Pour plus de renseignements visitez le site de l'association : www.amisdupassepaysdematignon.fr



Les INFOS de l'Office du tourisme

La Note de l'office de tourisme de Saint-Cast-le Guildo JUIN 2009

LES RESEAUX TOURISTIQUES : S'ASSOCIER POUR MIEUX COMMUNIQUER. Mutualiser les moyens de communication entre plusieurs offices de tourisme, augmenter la notoriété de nos destinations touristiques : tels sont les objectifs des deux réseaux auxquels adhère Saint-Cast-le Guildo.



SENSATION BRETAGNE

En mai, les « Stations Nouvelle Vague de Bretagne » sont devenues « SENSATION BRETAGNE – 19 destinations mer »

Notre réseau, fort de ses 19 stations réparties sur le littoral breton,

prend les devants et s'oriente vers une stratégie touristique nouvelle, pour faire face au contexte morose de l'économie touristique.

Regroupées autour de valeurs communes telles que la complémentarité, la mutualisation des moyens, une offre de qualité toute l'année, les stations adhérentes y trouvent une vraie valeur ajoutée.

Les missions du réseau sont :

- la promotion touristique



Saint-Cast Le Guildo est l'une des 19 "Destinations Mer" de "Sensation Bretagne".

(site internet, brochures communes, salons), l'animation (Festival « Place aux Mêmes : 130 spectacles sur l'année en Bretagne »), l'organisation de journées techniques sur des problématiques propres aux stations littorales, la contribution aux études touristiques régionales.

- L'échange d'expériences entre directeurs,

- un partenariat privilégié avec le Conseil Régional, le Comité Régional du Tourisme, l'ORTB (Observatoire Régional du Tourisme de Bretagne),

- une économie de moyens notamment pour la promotion en France et à l'étranger.

Cependant, si ces avantages existent en interne, notre association souffre d'un défaut de connaissance au niveau de la clientèle touristique. Le nom Stations Nouvelle Vague de Bretagne semble trop long et peu explicite.

Ainsi, fin 2007, le réseau engage une démarche de recherche d'identité et de définition d'une nouvelle stratégie marketing. Notre objectif : renforcer la force du réseau, définir une iden-





Les INFOS de l'Office du tourisme

tité propre, rendre notre marque lisible auprès de notre clientèle. 2009 marque l'aboutissement de notre travail.

POURQUOI CE NOM ?

D'apparence simpliste, la marque « sensation Bretagne » est le fruit d'une longue réflexion sur les valeurs associées, sur sa

déclinaison à l'étranger, sur sa mémorisation.

Des tests effectués auprès de consommateurs ont révélé que « Sensation Bretagne » réunissait le maximum d'atouts.

« Sensation Bretagne » nous rassemble autour d'une image commune :

une Bretagne littorale vivante,

moderne et innovante.

Venir dans une Station SENSATION BRETAGNE, c'est s'offrir un moment de détente, d'échange et de partage.

Nos 19 destinations mer savent accueillir notre clientèle toute l'année grâce à une organisation sans faille et des offres adaptées aux

nouvelles attentes.

VIVEZ VOTRE "SENSATION BRETAGNE"

Connectez-vous sur <http://www.sensation-bretagne.com/>

pour découvrir la nouvelle identité du réseau.

Un jeu concours avec des séjours à gagner vous est proposé.

TERRES EMERAUDE

Cette association de villes et stations touristiques de la Côte d'Emeraude (Dinan, Dinard, St Malo, Cancale, Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude) œuvre depuis 10 ans à la promotion du territoire touristique de la Côte d'Emeraude.



Capitaliser sur l'image

« Côte d'Emeraude »,

Nous avons décidé de rentrer dans ce réseau pour capitaliser sur l'image « Côte d'Emeraude », qui commence à être connue hors de nos frontières, bénéficier de l'aura de Villes et Stations de renommée nationale, voire internationale (St Malo, Dinard), mais aussi dans l'intérêt des touristes qui séjournent sur la Côte d'Emeraude.

Ceux-ci n'ont que faire des frontières départementales lorsqu'ils visitent une

région : on sait que les touristes de passage sur la Côte d'Emeraude rayonnent du Cap Fréhel au Mont-Saint-Michel, et recherchent des supports d'information qui leur présente ce secteur dans son ensemble.

Des actions de promotions communes

L'adhésion à cette association nous permettra, dès 2010, de participer à des actions de promotions communes (édition d'une carte touristique « cote d'Emeraude »,

site Internet commun, opérations de promotion dans les centres-villes, tournée du bus impérial dans les agglomérations proches, accueils de journalistes...).

Jean-Pierre VALES
Président de
l'office de tourisme

Emilie GAUTREAU
Responsable
de l'Office de tourisme





Santé Publique

Grippe A (H1N1) : Ministère de la Santé et des Sports

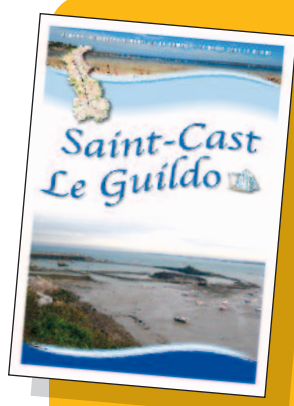
La multiplication des cas de transmission interhumaine du virus de la grippe A (H1N1) a conduit l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à passer en phase d'alerte de niveau 5, amenant le gouvernement français à mettre en œuvre le plan national de prévention et de lutte "pandémie grippale".

Ce plan recommande de renforcer le dispositif de protection sanitaire et de mobiliser les pouvoirs publics afin de contenir une éventuelle apparition de l'épidémie sur le territoire national.

Notre pays reste peu touché. Les cas de survenance de cette maladie sont limités. Les personnes affectées

sont prises en charge médicalement et se rétablissent rapidement. C'est dans cet esprit qu'il nous est apparu important de vous informer notamment en vous rappelant les gestes simples pour limiter les risques de transmission.

Ceci est un message du Ministère de la Santé et des Sports



La date limite d'envoi des articles pour le journal municipal de Septembre est le lundi 17 août 2009 à l'adresse suivante :

mairie@saintcastleguildo.fr

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2009

Le recueil des actes administratifs du 1^{er} trimestre 2009 est consultable au secrétariat de la Direction Générale des Services.

Pascale OCTAVE-ROLLAND
Directrice Générale des Services



INFOS PRATIQUES

Un peu de civisme...

LE BRUIT

(arrêté préfectoral du 27 février 1990)

Article 4

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils occasionnant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels les tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Article 5

Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

LES FEUX DE JARDIN

Ils sont interdits par l'arrêté municipal du 26 mai 1992, entre le 1^{er} avril et le 30 septembre.

LES DÉCHETS DE JARDIN

Nous rappelons l'interdiction de déposer les déchets de jardin dans les containers à ordures ménagères ainsi que les dépôts sauvages.

Ce dernier cas est passible d'une contravention de 5^e classe (de 1500 € à 2000 €).

ÉLAGAGE DES ARBRES

En bordure des voies de circulation, les riverains doivent élaguer leurs arbres pour éviter que des branches surplombent la chaussée.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE MATIGNON

Du 1^{er} avril au 30 juin
Le lundi de 14h à 18h
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
9h à 12h et 14h à 18h

Juillet et Août
Du lundi au samedi
9h à 12h et 14h à 18h



Stage B.A.F.A à la Communauté de Commune Pays de Matignon



La Communauté de Communes en partenariat avec le Centre de Formation d'Animateurs et de Gestionnaires (CFAG) organise un stage BAFA (formation générale) du 6 au 13 juillet 2009.

Des places sont encore disponibles. Les personnes intéressées peuvent appeler la Communauté de Communes du Pays de Matignon au 02.96.41.15.11.

L'éducateur sportif
Mickael DURAND

La canicule et nous...

Comprendre et agir

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personnes âgées :

- ◆ Je ne sors pas aux heures les plus chaudes
- ◆ Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur
- ◆ Je mange normalement (fruits, légumes, soupes, pain...)
- ◆ Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.

Enfants et adultes :

- ◆ Je ne fais pas d'efforts physiques intenses
- ◆ Je ne reste pas en plein soleil
- ◆ Je bois beaucoup d'eau et ne consomme pas d'alcool
- ◆ Je prends des nouvelles de mon entourage





INFOS PRATIQUES

Don du Sang



Nous tenons, tout d'abord, à vous exprimer notre gratitude pour l'aide constante que vous apportez à l'œuvre de la Transfusion Sanguine. Nous vous en remercions à l'avance.

Charles RUDI
Président de l'association

Arrêté du 12 janvier 2009 fixant les critères de sélection des donneurs de sang.

Limite d'âge des donneurs :

Les donneurs peuvent donner leur sang de 18 à 65 ans pour tout type de don, et jusqu'à 70 ans révolus pour un don de sang total. Un premier don est possible après 60 ans après avis du médecin de l'EFS.

Chaque année, les donneurs peuvent donner jusqu'à :

6 fois pour les hommes et 4 fois pour les femmes pour un don de sang total.

- . 12 fois pour un don de plaquettes.
- . 24 fois pour un don de plasma.

Intervalle entre les dons : L'intervalle minimum entre deux dons est de :

- . deux semaines entre un don de plasma et tout autre type de don.
- . quatre semaines entre un don de plaquettes ou un don de granulocytes et tout autre type de don cellulaire.

Prochaines collectes de sang :

Le 2 juillet, à Matignon, Salle des fêtes.

Le 20 juillet et le 10 août, à St-Cast, Salle d'Armor.



Agenda des Festivités de Saint-Cast Le Guildo

L'agenda des festivités 2009 par l'Office du Tourisme est en cours de distribution

RECENSEMENT DES EAUX DE BAINNADE



Participez au recensement des eaux de baignade du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009 pour la saison balnéaire 2010

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, a modifié le code de la santé publique et a confié aux communes la réalisation du recensement des eaux de baignade.

En effet, une nouvelle directive de l'Union Européenne sur la qualité des eaux de baignade demande à tous les États membres d'établir une liste des eaux de baignade avant chaque saison balnéaire.

Ces eaux de baignade font l'objet d'un suivi sanitaire notamment visant à surveiller la qualité des eaux. Dans le cadre de ce recensement, la participation du public est demandée.

Si vous souhaitez formuler des suggestions et observations sur les lieux de baignade à retenir ou à améliorer pour la saison balnéaire 2010, il vous est proposé d'inscrire vos remarques sur les registres mis à votre disposition à l'Hôtel de Ville de Saint-Cast et à la Mairie annexe du Guildo du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009.

Vous pouvez également exprimer votre avis à l'adresse suivante: mairie@saintcastleguildo.fr

LISTE DES SITES DE BAINNADE EXISTANT EN 2008

- Plage de la Fosse
- Plage de la Fresnaye
- Plage de la Pissote
- Plage de la Mare
- Grande Plage
- Plage de Pen Guen
- Plage des 4 Vaulx



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LANDSEGAL

Chœur et orchestre symphonique

• Concert le samedi 27 juin 2009 à 20 heures 45 en l'église de Saint-Cast.

"Landsegal" est le seul ensemble musical des Côtes-d'Armor à posséder son propre orchestre; 85 personnes, choristes et musiciens, tous amateurs, interprètent les œuvres du répertoire, des chants sacrés ou profanes.

• Samedi 27 juin 2009, l'orchestre interprétera un concerto de J. BODIN de Boismortier et une œuvre de Codini. Le chœur et l'orchestre réunis, chanteront et joueront une Messe de Schubert et le Magnifica de Durante, tandis que le chœur chantera Bouzignac, Palestrina et d'autres 'a cappella'.

Entrée libre, libre participation aux frais.

Pour tous renseignements:
Jeannine EBER
02 96 31 38 58
jeannineeber@hotmail.com
ou
jeannine.eber@wanadoo.fr

CLUB DES PIERRES SONNANTES

Mercredi 24 juin 2009: Gril-lades au terrain de football à partir de 12h. Apporter

son couvert.

Tarif: 12,50 ⇔
Inscriptions auprès de
Marie-Thérèse OLERON
au 02.96.41.07.45
ou Odile HAMONIAUX
au 02.96.41.20.35

Vendredi 17 juillet et ven-dredi 14 août 2009: Ani-mation danse Bretonne à partir de 19h (gratuite) devant la Salle d'Armor. Restauration sur place: galettes saucisses, crêpes, cidre...

FEST-NOZ à 21h à la Salle d'Armor. Entrée: 6 €

Mardi 8 septembre 2009: Conseil d'administration à 10h15 à la Salle d'Avaugour.

Judi 10 septembre 2009: La cité de la Voile Eric TABARLY à LORIENT.

Inscriptions et renseigne-ments auprès d'André ROUAULT au 0296410188
Tarif: 67 € par personne
Acompte de 30 € à l'ins-crition (places limitées)

Le club cessera ses activités pour 2 mois à partir du 30 juin 2009.

Reprise le mercredi 2 sep-tembre 2009 pour la marche et le mercredi 9 septembre pour les clubs ordinaires.

ECLD PAROLES D'UN SOIR

À partir du livre « Je suis né un jour bleu » (de D Tammet), Armelle Thomas-Darcel pré-

sentera son expérience de l'autisme et son savoir en la matière.



L'intervenante a soutenu sa thèse de doctorat sur « L'au-tisme: les professionnels réinterrogés ». Elle dirige actuellement le centre AFPE (Association de formation des professionnels de l'éduca-tion) de Saint-Brieuc.

Le vendredi 26 juin à 20h30. Salle d'Avaugour au Guildo
Entrée libre et gratuite (on peut participer à la réunion sans avoir lu le livre)

LES RESTAURANTS DU CŒUR

Relais du Cœur



Le centre des "Restaurants du Cœur" de Matignon participera à l'inter campagne 2009.

Toutefois, les conditions d'at-tribution seront considéra-blement réduites par rapport à la campagne d'hiver. Seules les personnes en très grande pré-carité pourront être aidées. Les

éventuels demandeurs devront se munir des justificatifs de res-sources et des dépenses men-suelles.

Les distributions se dérouleront au local situé au 33, rue Saint Pierre à Matignon et auront lieu les mercredis matins de 9h30 à 11h30, aux dates sui-vantes:

- Distribution n° 5: 1^{er} juillet 2009
- Distribution n° 6: 15 juillet 2009
- Distribution n° 7: 29 juillet 2009
- Distribution n° 8: 2 sept. 2009
- Distribution n° 9: 16 sept. 2009
- Distribution n° 10: 30 sept. 2009
- Distribution n° 11: 14 oct. 2009
- Distribution n° 12: 28 oct. 2009
- Distribution n° 13: 12 nov. 2009

**Dimanche
28 juin 2009**

Kermesse de l'École Notre-Dame

rue Saint-Eniguet -
Notre-Dame-du-
Guildo

- Restauration et
buvette sur place
- Animation par les
enfants de l'école
- Salon de thé
- Roue de
la Fortune
- Nombreux stands
- Tombola



La journée du 2 juillet sera essentiellement vouée à l'inauguration officielle du Port d'Armor, événement unique en France en 2009



Jeux et divertissements

SUDOKU

			1		6		9	4
	6		9		4	3		5
	3	4						
6		9	2		3		1	
	2						3	
	1		6		8	2		9
						7	4	
8		6	7		1		2	
7	5		3		2			

Solution

2	7	5	1	3	6	8	9	4
1	6	8	9	2	4	3	7	5
9	3	4	5	8	7	1	6	2
6	8	9	2	5	3	4	1	7
5	2	7	4	1	9	6	3	8
4	1	3	6	7	8	2	5	9
3	9	2	8	6	5	7	4	1
8	4	6	7	9	1	5	2	3
7	5	1	3	4	2	9	8	6

Samedi 27 juin

FEU DE LA ST-JEAN

Saint-Cast Le Guildo sur la grande plage

18h : Défilé du
« Cercle des Embruns » et des danseurs
« Emeraude »
21h : Fest-Noz avec
« STERNE »
23h : Embrasement
Galettes –
Saucisses
Frites
Crêpes
Buvette

Organisation :
O.G.E.C.

Dimanche
28 juin 2009

VIDE-GRENIERS

(13^e édition)
rues Saint-Eniguet
et Saint-Gilles
à Notre-dame-du-Guildo
de 9 h à 18h

- Restauration sur place
- Entrée gratuite pour les visiteurs
- exposants : 3,00 € le mètre linéaire
- Contact :
Jean-Pierre MICHEL
Tél./fax : 02 96 41 03 02
tél. fax : 02 96 41 63 19

organisé par l'A.C.A.T